



Action culturelle et production de contenus

La bibliothèque, pourvoyeuse ou productrice ?

EMMANUÈLE PAYEN

Bibliothèque publique d'information
payen@bpi.fr

Emmanuèle Payen est conservateur en chef des bibliothèques, actuellement chef du service de l'animation de la Bibliothèque publique d'information. Elle contribue à de nombreuses formations et ouvrages autour de l'action culturelle, et a codirigé le manuel L'action culturelle en bibliothèque publié aux éditions du Cercle de la librairie en 2008. Elle est titulaire d'un DESS de direction des projets culturels (Sciences-Po) et tout récemment du certificat du cycle national « Direction de projets artistiques et culturels et développement des territoires », délivré par l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble.

À en croire la doxa professionnelle, la bibliothèque est en passe de faire sa petite révolution : de *pourvoyeuse* de contenus (entendons d'ores et déjà contenus *documentaires*, qu'elle abrite, fournit et procure au public, dont elle prend en charge l'approvisionnement et la mise à disposition, en tant que puissance *contenante*), elle relèverait actuellement le défi de devenir une *productrice* de contenus, au même titre que d'autres institutions ou établissements culturels. Ce serait là une autre des multiples métamorphoses de cette noble institution aux mille et une vies, sans cesse déchirée entre deux transitions, avec pour point fixe le caractère immuable et intangible de ses collections, au gré de l'histoire politique et des évolutions techniques qui jalonnent sa courte existence au chevet de l'humanité.

Si l'on ne peut que se féliciter de cette récente perspective, qui ouvre l'institution à de séduisantes promesses à l'heure où elle traverse une crise grave liée à la fragilisation des pratiques de lecture et à la modification plus profonde, en particulier dans les jeunes générations, des pratiques culturelles¹, sans doute est-il intéressant de s'attarder sur certains termes, examiner la tension qui existe entre valorisation et production des savoirs,

voir de quelle manière cette (nouvelle ?) pratique de production peut s'ancrer dans une histoire et doit nécessairement, pour réussir, s'arrimer à un projet général qui est celui de l'établissement.

En ce sens, la production de contenus, en tant qu'activité prise en charge par la bibliothèque pour offrir aux usagers de nouveaux services, peut être un projet éminemment politique qui offre à la bibliothèque une occasion inespérée de dire ce qu'elle est, qui lui donne ainsi l'opportunité de dévoiler quel est son projet pour l'espace public, et qui lui permet de trouver de nouveaux modes de conversation avec le public. Alors, produire des contenus, oui, mais de quelle nature ? Que doit porter la bibliothèque devant le monde ?

Si l'on considère que l'identité de la bibliothèque se construit autour de ses collections documentaires, qui offrent déjà, par le seul fait de leur structuration et de leur agencement, un certain regard sur le monde, quelles stratégies mettre en place pour valoriser ces contenus, les diffuser, comme le font déjà de nombreux établissements ; comment articuler la valorisation avec la production des savoirs, qui instaure alors la bibliothèque comme producteur culturel ? L'action culturelle ne joue-t-elle pas déjà un rôle essentiel dans cette chaîne ? Avec quelles limites ? La possibilité donnée dorénavant aux bibliothèques de numériser ne peut-elle pas nous permettre de mieux faire connaître nos contenus documentaires et de renouer ainsi avec une posture culturelle forte, plus axée sur la mise en valeur des contenus que sur la gestion des supports ?

1. Cf. notamment *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique*, Paris, La Découverte, Ministère de la Culture et la Communication, 2009, et le travail réalisé par Sylvie Octobre, *Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures ?*, Culture-prospective, 2009.

Une mission traditionnelle

Valoriser les contenus documentaires des médiathèques auprès du public est une mission traditionnelle; de la présentation des nouveautés à l'entrée des espaces de lecture au choix du mobilier ou à la présentation de tables de valorisation thématiques, ce service relève de l'accueil des publics que l'on s'efforce d'informer de l'actualité bibliographique et culturelle en animant ainsi les espaces de lecture. C'est la forme la plus courante de valorisation des savoirs qui sont à l'œuvre dans les fonds documentaires; une autre forme consiste à proposer aux publics une découverte plus approfondie des œuvres et des documents, en organisant des actions de médiation destinées à transmettre aux usagers des informations sur les contenus qui traversent ces documents².

C'est la mission première de l'action culturelle, dont les objectifs peuvent aller de la simple présentation des contenus (par le biais de séances de présentation des nouveautés, des livres jeunesse, etc.) à des formes plus sophistiquées d'animation, faisant intervenir le plus souvent des acteurs extérieurs, écrivains (la rencontre avec un auteur ayant une actualité littéraire), conférenciers, représentants du monde associatif local, etc. à qui il est demandé de faire preuve de civilité et de pédagogie pour rendre compte, là encore, de l'activité de la bibliothèque. C'est une forme d'action culturelle déjà extrêmement développée dans les établissements, avec des valeurs variables, que ce soit dans les bibliothèques de lecture publique, les bibliothèques nationales ou les services communs de la documentation des universités, comme en témoignent les programmations menées sur les campus universitaires d'Angers, Bor-

2. Cf. notamment la participation des établissements universitaires à des manifestations multimédias, comme le festival Ciné-sciences à l'université de Montpellier 2, le festival du court métrage à Clermont-Ferrand; la sensibilisation à l'art contemporain par la bibliothèque universitaire d'Angers, les dossiers documentaires, les expositions numériques proposées par certains établissements, comme la BPI, la BnF, etc.

deaux, Toulouse, etc. Se manifeste ici la volonté de représenter et de traduire, par l'intermédiaire de nouveaux médias (expositions, présentations d'ouvrages, lectures à haute voix, projections de films documentaires, manifestations parlées, ateliers, cinéma, dossiers numériques, etc.), les savoirs à l'œuvre, et de proposer ainsi une nouvelle manière de les décrypter. En ce sens, l'action culturelle est bien une tentative d'élaborer, tout au long d'une programmation, un nouveau langage de médiation pour valoriser, expliquer, confronter, mettre en débat les informations dont la bibliothèque dispose, et rendre compte du patrimoine des idées qu'elle conserve dans ses rayonnages.

Cette proposition initiale d'animation peut s'enrichir également de la volonté de construire des passerelles entre des notions souvent complexes, des expressions artistiques, des disciplines scientifiques, des travaux de recherche, pour mettre en dialogue tous ces savoirs et ces types de supports auprès d'un public qui trouve là une nouvelle proposition de cheminement dans les collections; elle puise sa légitimité dans cette mission de valorisation des collections, de monstration et d'exposition, de manière à proposer aux lecteurs et plus généralement aux visiteurs de nouveaux points d'entrée pour découvrir ce qui est à l'œuvre dans les textes, documents imprimés et audiovisuels, ou les supports numériques: rien moins que le travail de l'esprit, de la créativité et de l'intelligence humaine, proposé par des moyens divers, imprimés, audiovisuels, sonores ou numériques, sélectionnés par des processus complexes d'édition et de diffusion – et par là même protégé souvent par la législation relative à la protection du droit d'auteur³ –, et rassemblé par des professionnels des bibliothèques qui ont pour charge de constituer une collection homogène et cohérente destinée à rendre compte, à travers cette production éditoriale, de la richesse intellectuelle.

3. Yves Alix, « Quelques aspects juridiques », in *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2008.

La programmation d'actions culturelles doit donc refléter ce travail et prendre appui sur la politique documentaire de la médiathèque, de même qu'elle doit s'articuler aux autres orientations adoptées par l'institution en terme de coopération, relations aux publics, etc., pour se développer en inscrivant son action dans le fonctionnement profond de l'établissement. Elle est, au même titre que d'autres actions, un service proposé au public, qui trouve là de nouvelles formes pour découvrir la production de la pensée, et gagne à être encadrée et explicitée par une charte d'action culturelle, articulée à la charte de politique documentaire, pour définir les missions, objectifs et méthodes de programmation de cette activité de l'établissement, comme cela tend à se développer dans certains établissements⁴.

Simple reflet ou processus de création ?

Mais l'action culturelle ne peut être le simple reflet des contenus documentaires: elle s'inscrit non pas dans un processus de répétition ou de tautologie, mais bien de reformulation et, en un certain sens, de création: en utilisant pour cela des formes nouvelles, de l'ordre de la parole, du langage, des arts visuels, de l'expérimentation, en s'appuyant sur des procédés de scénographie et de mise en scène destinés à accompagner ce discours, elle se constitue alors comme une nouvelle proposition de sens: faire acte de médiation, c'est d'abord trouver le chemin adéquat pour accompagner le public dans la découverte des contenus, en empruntant des voies parfois surprenantes et innovantes pour donner accès à l'essentiel et, parfois, à l'émotion d'une œuvre.

4. Voir à ce sujet la charte de la Bibliothèque publique d'information (www.bpi.fr), celle de la bibliothèque municipale de Lille (www.bm-lille.fr), celle du service commun de la documentation de l'université de Toulouse (www.univ-tlse1.fr) ou celle de la médiathèque André Malraux de Béziers (www.mediatheque-beziers-agglo.org), pour n'en citer que quelques-unes.

Expositions, débats, journées d'étude ou colloques, ateliers, parcours architecturaux, littéraires ou artistiques, les formes sont larges et sont amenées à toujours évoluer; la difficulté est de trouver au sein de ce catalogue le médium approprié pour développer un discours, combiner plusieurs approches pour proposer une manifestation riche et diversifiée, argumenter un exposé, élaborer une présentation construite d'un sujet ou d'un thème qui rendra compte des connaissances inscrites dans les fonds de la bibliothèque, les replacera dans un contexte de culture générale qui permettra de mieux les appréhender⁵, comme cela se développe actuellement dans certains établissements.

L'action culturelle peut permettre également de sensibiliser les usagers à de nouvelles formes artistiques qui réclament une médiation particulière, comme le montre le travail récent mené par la médiathèque des communautés françaises de Belgique, qui donne à découvrir, grâce à l'exposition sonore « Archipels », présentée à l'automne 2010 à la BPI, des musiques singulières, et propose des passages entre musiques expérimentales et musiques d'aujourd'hui. Toujours, la recherche de nouvelles formes pour mieux dire l'œuvre et replacer l'individu au centre de ce dispositif de découverte.

Quelle voix pour la bibliothèque ?

Qu'a la bibliothèque à dire sur ce sujet ? Telle est la première question qui doit se poser lorsqu'elle décide de s'exposer en proposant à son public une *manifestation*. Cette nécessité d'élaborer un *discours* et de *trouver sa voix* est à l'œuvre de la même manière dans les deux formes courantes que sont l'exposition et la manifestation orale : la bibliothèque, certes, peut proposer des expositions de caractère muséal pour présenter au public son patrimoine et, de la même façon que le ferait un musée, donner à voir des manuscrits, documents précieux, à la façon d'un

ostensoir – c'est également une mission de service public.

Mais ne trouve-t-elle pas encore meilleur langage lorsqu'elle prend la responsabilité d'une présentation organisée de l'œuvre d'un auteur, d'un courant de pensée, d'une thématique, à travers un angle de vue particulier, en utilisant les sources documentaires, imprimés, images animées, audiovisuelles, objets de collection, textes littéraires, dont la coexistence à l'intérieur d'un même espace et pour une durée éphémère démultiplie le pouvoir d'évocation et organise ce discours entre les œuvres et les objets qui, soudain, fait sens ? L'originalité réside alors dans le choix des objets convoqués pour signifier de manière métonymique les multiples aspects d'une œuvre ou d'une thématique, rassemblés auprès de collectionneurs ou institutions, ou issus des collections patrimoniales de l'établissement, et de construire, à l'aide du parcours scénographié et de multiples dispositifs visuels et sensibles, un univers où ce dialogue est possible ; à la fois parcours pédagogique, volonté de démontrer, d'expliquer, mais aussi présentation sensible de la création, rehaussée par la scénographie destinée à accompagner et mettre en valeur ce processus de création⁶. Là surgit le sens, comme un jaillissement éphémère né non pas du hasard, mais bien du dessein de confronter et faire jouer les idées.

De la même manière, les formes de l'oralité sont nombreuses, et la bibliothèque est loin de déroger à ses missions lorsqu'elle propose à ses lecteurs des séances de présentation d'ouvrages, des actions de valorisation (heure du conte, exposé, et même conférence) destinées à rendre compte de ses collections et à faire jouer la tension entre lecture et écriture. Mais la véritable force d'une manifestation orale, qu'elle soit débat, journée d'études ou colloque, réside dans la manière dont les multiples aspects de l'œuvre ou de la problématique seront agencés et articulés pour à la

fois rendre compte des contenus documentaires et également construire un discours singulier qui sera celui de la bibliothèque : ni le lieu de la parole universitaire de l'enseignement et de la recherche, car la parole énoncée par la bibliothèque se veut ouverte à un public plus large et divers, non spécialiste de la question ; ni l'espace médiatique, car le rapport distancié à l'actualité immédiate y est privilégié, comme mis en perspective par la tension et le poids de sédimentation de la collection qui permet de faire la chasse aux certitudes ; mais bien le lieu du partage des idées, de la confrontation et du débat, dans le souci d'apporter aux publics des outils de compréhension du monde contemporain, des repères qui permettront le développement de la pensée critique et de la citoyenneté.

Du côtoiement des œuvres et des prises de position naît, du moins faut-il l'espérer, un sens enrichi par les multiples angles de vue convoqués, la rage de convaincre, la volonté d'expliquer, le goût de l'approfondissement et du dialogue, la luminosité de l'exposé. L'exercice reste périlleux, et sa réussite difficile, tant il faut éviter que la manifestation orale ne se réduise à une succession et une juxtaposition de communications sans réelle articulation ni volonté de dialogue. Mais qui a un jour assisté à un débat contradictoire, où les intervenants défendent avec détermination et force leurs points de vue respectifs, tout en respectant la parole de leurs détracteurs et faisant ensemble le pari, non pas du consensus, mais d'une construction partagée qui s'élabore au fil du débat et s'éclaire du point de vue de l'autre pour ouvrir une brèche dans le jeu des évidences, peut comprendre l'exemplarité de cet événement.

C'est ici, dans le cadre d'un débat, lorsque les intervenants acceptent le risque que leurs convictions profondes puissent être déplacées, ébranlées, ou tout au moins éclairées au contact de la pensée de l'autre, que se love le caractère exceptionnel que peut parfois revêtir l'événement culturel, qui surgit et se manifeste au cœur de l'assemblée ; et c'est là que la bibliothèque peut s'enorgueillir d'avoir produit peut-être plus qu'un savoir : la possibilité pour l'auditoire de développer

5. Cf. Guy Hazzan, « Haute curiosité et lectures infinies », *BBF*, 2004, n° 1, p. 56-61.

6. Cf. Emmanuèle Payen, « La bibliothèque et l'œuvre, entre savoir et création », in *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2004.

son sens critique et sa propre pensée, la conscience de la complexité des enjeux, le goût de la nuance, la volonté de poursuivre sa réflexion, parfois moyennant des recherches complémentaires que la bibliothèque est à même de lui faciliter grâce à la production de bibliographies. D'où l'inclination de la bibliothèque pour une program-

mation privilégiant le traitement pluridisciplinaire des sujets, qui permet de faire fonctionner dans les esprits le décloisonnement déjà traduit dans l'architecture de nombreux espaces de lecture, à la manière d'une déambulation qui ouvre les problématiques à de nouveaux horizons, trace des perspectives parfois insoupçonnées, provoque

des rapprochements inédits, élargit le champ de vision, fait jaillir le sens de la confrontation de points de vue singuliers, à travers l'encyclopédisme de nos collections comme à travers l'universalisme de la pensée. L'exercice est pourtant loin d'être simple, et le danger toujours présent de schématiser une pensée à trop vouloir la synthétiser

La politique des traces

Ce qu'une bibliothèque organise dans le cours de sa politique d'action culturelle présente l'inconvénient d'être éphémère, puisqu'il s'agit d'une succession d'événements dont chacun disparaît à son tour, préparant les voies du prochain. Dans un schéma clairement conçu, l'articulation des lignes directrices choisies par l'établissement pour sa programmation doit être perceptible en amont, pour accrocher le public sur une durée significative et lui permettre d'appréhender le sens et le motif de chaque manifestation dans l'ensemble qui la comprend ; mais il est souhaitable qu'une telle entreprise de mise en valeur et de transmission des savoirs ne se limite pas à la temporalité de l'événement, et qu'elle fasse l'objet de prolongements systématiques susceptibles de lui donner une certaine résonance.

Cette position relève d'un double constat, qu'on pourrait qualifier de revers de l'action culturelle : d'une part, l'élaboration de contenus de qualité suppose une dépense de moyens et d'énergie qui se trouve rarement compensée par les effets immédiats d'une manifestation, si bien qu'il en résulte une incertitude économique et, le cas échéant, des interrogations sur le bien-fondé global de poursuivre une politique d'animation jugée peu rentable ; d'autre part, et qui peut tempérer le premier point, l'action culturelle a toujours deux publics distincts : celui qui vient, et celui qui ne vient pas.

La programmation n'est pas un jeu de colimaillard où les bibliothécaires chercheraient à satisfaire à tâtons, sur la base d'études approximatives, la demande informulée d'un public préexistant, capable d'éprouver collectivement des attentes spécifiques : bien au contraire, c'est à partir d'une offre culturelle intuitive que se constitue le public de chaque manifestation, parmi les personnes que l'in-

formation touche et qu'intéresse ou mobilise la thématique visée. Mais ce public dont on provoque ainsi la naissance, on n'en connaît jamais qu'une infime délégation, puisqu'il faut être physiquement disponible pour assister à l'événement, voire aux événements dont se compose la manifestation : l'étendue véritable de son public nous demeure invisible.

C'est à partir d'un postulat paradoxal, mais confirmé par l'expérience, que se déduit le besoin d'une politique des traces : le public invisible est de loin plus nombreux, voire plus attentif, en tout cas plus important pour l'établissement que la maigre assistance un instant réunie dans le cours de l'événement. L'effet principal d'une manifestation ne se produira donc pas sur place, mais autrement, dans le cadre nécessaire d'un accès différé. Le développement des réseaux nous offre le moyen d'y procéder avec une efficacité redoublée : assurer cette permanence de l'action culturelle en vue de satisfaire l'intégralité de son public devrait être un axe majeur de tout projet de bibliothèque numérique, ou de bibliothèque en ligne, formulé dans un établissement.

Le contenu d'une manifestation n'est pas autre chose qu'une œuvre de l'esprit, dont la forme est variable, mais dont la bibliothèque est a priori l'auteur principal. À la cohérence des choix de programmation qu'opère en amont la bibliothèque réelle répondra, puisqu'elle en est la conséquence directe, la construction documentaire de la bibliothèque virtuelle ; et surtout, ses collections originales affirmeront le rôle de l'établissement comme créateur de contenus, lui garantissant un crédit complémentaire dans la chaîne de transmission des savoirs et de la culture.

D'un point de vue juridique, la diffusion d'œuvres en ligne, sur un support adapté, réclame des précautions pour ménager les

droits d'éventuels collaborateurs, mais on peut traiter cette question d'avance pendant la préparation des manifestations, voire en faire une clause du contrat type que l'on présente aux intervenants. Il s'agira, dans la plupart des cas, de documents nés numériques – par exemple des captations de conférences – pour lesquels des licences de type Creative Commons pourront être proposées.

Les conditions mêmes de création de ces documents numériques doivent être mûrement pesées pour atteindre un certain niveau de qualité : sans doute suffit-il d'un enregistrement sonore convenable si l'on n'a pas les moyens de filmer l'événement dans de bonnes conditions de lumière et de scénographie ; les dispositifs d'expositions virtuelles ne sont possibles que s'ils comprennent suffisamment d'œuvres significatives, et non seulement quelques reproductions libres de droit. Le souci légitime de rendre un compte exact de l'événement n'excusera pas des articles médiocres ou disparates, et professionnaliser la production technique de ses traces demeure une priorité.

Enfin, l'intérêt d'une valorisation systématique a posteriori des manifestations renouvelée de manière opportune le rapport entre l'action culturelle et la politique documentaire, objet de fréquentes revendications théoriques, mais dont l'application dans les faits n'est pas toujours perceptible : en cristallisant la mémoire des événements sous la forme de documents numériques susceptibles d'entrer dans les collections de la bibliothèque, on fait de l'action culturelle une ressource documentaire, et non plus seulement le moyen de valoriser les acquisitions antérieures. De cette nouvelle réciprocité peuvent naître au sein des établissements de fructueux échanges entre les équipes, et bien sûr une programmation culturelle articulée plus étroitement sur les missions fondamentales des bibliothèques.

Bernard Huchet

b.huchet@agglo-caen.fr

ou la simplifier; d'où l'importance du choix des intervenants à qui l'on confie cette mission, qui doivent allier pédagogie et fidélité à la complexité du sujet abordé. Mais l'enjeu est important : en mettant les contenus documentaires en dialogue avec les champs plus larges de la recherche, avec l'actualité, les mondes professionnels, associatifs ou artistiques, les manifestations culturelles ouvrent la bibliothèque aux courants du monde, elles lui font prendre le risque et lui apportent la grande richesse de cet engagement de plain-pied dans les problématiques contemporaines, et en font une institution vivante, capable de se transformer et de réagir aux multiples tohu-bohu de l'actualité.

Un enjeu pour les bibliothèques

C'est ce qui ressort avec force de l'enquête menée en 2009 par le service Études et recherches de la BPI sur les publics des manifestations orales; enquête quantitative et qualitative destinée à nous renseigner sur la composition et les motivations de ce public, elle a révélé avec force à quel point l'auditoire était sensible à la forme du débat et aux contenus abordés lors de ces manifestations⁷. En particulier, le versant qualitatif développé dès la phase exploratoire de l'enquête a mis en lumière deux catégories de motivation principales des participants aux manifestations orales. La première montre l'intérêt prédominant de certains pour les thématiques et les connaissances abordées lors des manifestations, pour des motifs qui peuvent être professionnels ou de formation personnelle : le débat est pris comme le moyen d'accéder à des informations dans un domaine dans lequel les participants sont déjà fortement investis, que ce soit par leur milieu professionnel chez les actifs, ou, pour les étudiants, par leur champ d'études.

7. Cf. en particulier le travail de synthèse mené par la sociologue Agnès Camus : *Les publics des manifestations orales à la Bpi, synthèse de la phase exploratoire*, www.bpi.fr/fr/professionnels/etudes_et_recherche/publics_et_usages_a_la_bpi.html

Dans tous les cas, l'objectif est bien de développer une stratégie d'acquisition et d'approfondissement du champ des connaissances, dans un temps relativement serré et avec la plus grande efficacité. La seconde privilégie l'appétence pour cette forme culturelle d'exposition de savoirs et d'oralité; elle est en particulier le fait de personnes qui naviguent entre les multiples offres culturelles disponibles dans la ville.

Mais quelle que soit la motivation principale, tous les participants interrogés disent l'importance accordée par eux à l'exercice oratoire du débat, le goût pour la mise en scène organisée entre les intervenants, l'animateur ou modérateur et le public, la jubilation de cette parole partagée de manière extrêmement codifiée, presque symbolique, la dimension collective de l'exercice de maniement de la pensée, la fulgurance d'une présentation synthétique du sujet qui concourt à la formation de l'individu, et la perspective que cette transmission d'un savoir devienne possibilité de création chez le sujet qui reçoit, rendue possible par l'exercice d'une expression ouverte⁸.

N'est-ce pas là un enjeu pour les bibliothèques? Valoriser, produire et organiser des savoirs, certes, mais surtout rester, ou devenir, un des lieux où peut s'exercer, à la fois individuellement et collectivement, l'art de l'interprétation des œuvres, qu'elles soient littéraires, cinématographiques et musicales? C'est ce que souligne le théoricien Yves Citton, lorsqu'il dénonce dans son dernier essai⁹ ce qu'il appelle «l'industrialisation du cognitif» des sociétés industrielles, qui organisent la captation des savoirs de manière rentable grâce à des outils de communication numériques toujours plus performants; à cela, il oppose l'importance de l'activité d'interprétation, qui permet de développer vis-à-vis des connaissances une capacité d'analyse,

8. L'une des participantes interrogées utilise l'expression suivante : «formation, information, transformation», pour exprimer le sentiment de déplacement intérieur qu'elle ressent à l'écoute et au contact des intervenants.

9. Yves Citton, *L'avenir des humanités. Économie de la connaissance ou cultures de l'interprétation?*, Paris, La Découverte, 2010.

ce travail particulier de recombinaison qui permet l'entrée dans un processus de subjectivation. Au bruit et à la fureur d'une société qui organise les circulations d'informations de plus en plus rapides et privilégie un modèle rentable qui assèche les contenus, Yves Citton oppose la possibilité ou le devoir qu'ont les médiateurs culturels d'ouvrir des espaces pour que celui qui reçoit les informations amorce son travail d'interprétation, et trace une friche dans le flux des connaissances qui lui permettra de faire preuve lui-même de création et d'innovation.

À la suite des philosophes Hartmut Rosa, qui dénonce une société de l'accélération¹⁰, ou Gilles Deleuze, Yves Citton insiste sur le fait que le travail d'interprétation requiert de la place et du temps, pour que l'on puisse avoir enfin «quelque chose à dire». Ce peut être indubitablement un enjeu culturel fort pour les institutions culturelles que sont les médiathèques, aux côtés d'autres opérateurs culturels, que de chercher à favoriser institutionnellement les occasions de discussions et d'attitudes d'expérimentation interprétative du sujet. En développant leur rôle de filtre par la sélection des ouvrages, les propositions de réflexion, d'action, et en ménageant des temps de «blancs», des vides, des vacuolectrices où vient se construire l'interprétation, les médiathèques occupent pleinement leur rôle d'institutions productrices de savoirs; les savoirs déjà constitués, certes, mais surtout les savoirs à venir; en ce sens, ne sont-elles pas avant tout productrices de questions? C'est sans doute l'enjeu le plus passionnant : devenir une fabrique à questions, et donner à l'individu la possibilité, dans le cours de son existence, de mener ses propres investigations.

Une proposition culturelle ambitieuse

Cette dimension du temps et de l'espace dans lesquels se déroule la production des savoirs est, en matière

10. Cf. son dernier livre, *Accélération : une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.

d'action culturelle, un aspect fondamental : temps du parcours d'une exposition qui déroule son discours et le met en scène ; temps du débat qui se déploie et invite l'auditoire à la concentration et à l'écoute ; temps de l'atelier, où l'on apprend à faire, à se tromper, à rater, pour comprendre et vivre la complexité d'un savoir-faire, qui rend possible également la production personnelle ; temps d'une programmation qui se construit au fil de l'année, et ensuite d'année en année, autour d'axes et d'itinéraires thématiques, en proposant des rendez-vous culturels puissants, des cycles de débats et rencontres au long cours, pour donner la chance à la complexité de se faire connaître, à la nuance de s'installer, au doute et à la crainte de se vivre et d'être surmontés. Temps pour mettre à distance l'actualité assourdissante, organiser la résistance et trouver les repères pour la domestiquer et la comprendre. Temps également pour la production personnelle, l'expérimentation, lorsque l'on sait le succès rencontré par les lieux (studios musicaux, ateliers, etc.) où les usagers sont invités à coproduire eux-mêmes des œuvres ou documents, ou le développement des pratiques collaboratives du web 2.0.

Et l'espace aussi, celui du silence, de l'interprétation et de l'échange ; mais aussi, l'espace de l'exposition, aménagée et scénographiée, l'importance offerte aux publics d'accéder à des équipements ambitieux pour que la programmation puisse s'y dérouler dans des conditions optimales d'écoute et de découverte ; espace de la disponibilité et de l'inaction qui est aussi, d'une certaine manière, déjà, celui de la lecture, pour permettre l'interprétation. La proposition culturelle de la bibliothèque se doit d'être ambitieuse si elle veut être le lieu où vivent les idées et où se développe une pensée du monde contemporain, à travers les apports du texte, de l'écrit et plus généralement du multimédia, et doit s'éloigner autant que faire se peut d'un événementiel fabriqué de manière empirique et anecdotique qui est encore trop souvent inscrit dans les programmations des établissements, faute de moyens et de réelle volonté

politique de développer une véritable action dans ce domaine.

D'où l'importance d'un travail de fond sur cette activité, fer de lance pour promouvoir les contenus auprès des publics ; la nécessité de construire une programmation de long terme, par saison culturelle, et de réfléchir à la pérennité des actions menées et à la possibilité de les faire fructifier en intégrant cette production issue de l'éphémère dans le continuum temporel de la collection documentaire, comme l'activité éditoriale et les nouvelles technologies nous permettent dorénavant de le faire, et la perspective de créer ainsi des collections d'archives sonores, audiovisuelles, imprimées ou numériques qui viennent nourrir et compléter les documents existants et contribuer ainsi au développement de l'établissement. C'est la politique des traces qui est mise à l'œuvre dans certains établissements, qui organise la collecte, la diffusion et la valorisation des événements culturels de la programmation et leur reversement dans les bases documentaires, et qui se révèle avec bonheur, dans le meilleur des cas, point de fuite vers l'innovation, la recherche, les problématiques à venir, en plaçant la bibliothèque en dialogue ouvert avec l'espace public. Le travail de sédimentation des savoirs peut alors se constituer, les interactions entre les diverses manifestations archivées s'opérer, et la circulation se faire, de la collection documentaire, initiatrice des contenus qui traversent les manifestations, à la collection enrichie par la conservation de l'éphémère, pour constituer une bibliothèque qui se régénère au fil de sa programmation. Séduisant paradoxe que cette immatérialité du numérique qui vient permettre en quelque sorte la matérialisation des productions culturelles, en faisant vivre et exister au sein de la bibliothèque ce qui était de l'ordre de l'éphémère.

Des difficultés

Les difficultés à cette mise en perspective sont loin d'être levées : on ne s'étendra pas sur les moyens défaillants, la difficulté qu'ont les établissements à trouver leur spécificité

et à investir un champ de programmation particulier par rapport à l'offre culturelle existante. Mais il faut avoir conscience que les bibliothèques ne pourront occuper avec force ce nouveau domaine de compétence que si elles développent une véritable stratégie culturelle. Car qui dit production de savoirs dit la force d'un projet qui vient remodeler la structure même des établissements, reconfigurer dans son ensemble la chaîne des services offerts aux publics, en construisant une logique qui traverse les différentes activités de la bibliothèque. Porter auprès du public et de nos partenaires ces nouveaux contenus, c'est mettre en place une chaîne de production renforcée par une politique d'établissement qui va irriguer tous les aspects de développement, en articulant les acquisitions aux actions culturelles, à la politique éditoriale, au service de développement des publics, et cela ne peut se faire qu'en interrogeant également les compétences des acteurs de ce projet, les bibliothécaires, toujours écartelés entre une vision généraliste de leur métier et une spécialisation et une exigence qui leur sont également de plus en plus demandées. C'est donc interroger ce nouveau projet en termes de moyens, de ressources et de formation des professionnels à qui il est confié.

Peut-être est-on bien, en définitive, dans cette volonté d'ériger ces « bibliothèques troisième lieu¹¹ » sur le modèle des établissements qui voient dorénavant le jour dans certains pays du nord de l'Europe, et commencent à émerger en France. Promesse d'avenir, lieu d'échanges et de lien social et culturel, la bibliothèque devient un espace de confrontations publiques et d'enrichissement personnel, qui favorise la conversation et l'interaction ; avec pour corollaire de faire entrer le monde au milieu du salon, ce qui ne peut que nous interroger sur notre propre capacité à l'accueillir. ●

Décembre 2010

11. Cf. Mathilde Servet, « Les bibliothèques troisième lieu, une nouvelle génération d'établissements culturels », *BBF*, 2010, n° 4, p. 57-63.